

**Erwin Jutzet, 49 ans, conseiller national socialiste**, explique pourquoi il ne faut plus avoir peur de la libre circulation des personnes. On peut signer les accords bilatéraux, dit cet Européen convaincu.

Avocat à Fribourg, **juge suppléant au Tribunal cantonal**, Erwin Jutzet estime que le Tribunal cantonal devrait être beaucoup plus sévère dans la surveillance des juges. "On se protège", dit-il.



**Accords bilatéraux: il n'y a pas un grand risque.** Erwin Jutzet n'était pas favorable aux accords bilatéraux sans les mesures d'accompagnement qui ont été adoptées sous la pression des socialistes, précise-t-il, car il y aurait eu risque de dumping social et salarial. Il estime aujourd'hui qu'il ne faut plus avoir peur de la libre circulation des personnes, d'autant plus que les Italiens, Espagnols, Portugais sont plus nombreux à quitter la Suisse qu'à y venir. "Voyez l'Autriche, qui a adhéré à l'Europe, elle n'a pas connu une invasion de Grecs, d'Irlandais ou de Français", dit le conseiller national socialiste et avocat à Fribourg.

**Suppression du statut de saisonnier.** Dans le côté positif, M. Jutzet place la suppression du statut de saisonnier: "Le Portugais qui viendra en Suisse pourra, s'il trouve un travail, tout de suite emmener sa femme", Pas de problème pour le travail temporaire, qui subsistera: "Il est clair que l'on ne peut pas demander aux skilifts, ou aux restaurants qui ne sont ouverts que quelques mois par année, d'employer des gens pendant 12 mois. Mais ces gens-là pourront venir en Suisse, travailler en y emmenant leur famille, et rentrer quand ils veulent. Et ils seront complètement libres de changer d'emploi, ce qui n'est pas le cas actuellement." Lors d'une émission dans une radio zurichoise, M. Jutzet a été présenté comme un "Europaturbo". Est-il favorable à une adhésion immédiate de la Suisse ? "Il est clair qu'il faut prendre le temps de négocier, et obtenir un temps de transition par exemple pour l'agriculture. Je suis pour une adhésion, je suis pour l'ouverture, je suis contre l'image d'une Suisse clôturée presque avec des fils de fer barbelés." L'activité du conseiller national à Berne? "Contrairement à ce qui se passe pour un député au Grand Conseil fribourgeois, à Berne il faut se spécialiser, et le fait de siéger dans des commissions est très important, car sinon on n'a presque pas le droit à la parole." M. Jutzet fait partie de la commission des affaires juridiques, où il coordonne également le groupe socialiste, et, depuis l'année passée, de celle des affaires étrangères. La commission des affaires juridiques s'est occupée par exemple de la révision du droit du divorce, et de celle du code pénal. M. Jutzet est également membre du comité du groupe socialiste qui examine les élections des juges fédéraux à Lausanne et à Lucerne. La commission des affaires étrangères s'occupe notamment de tout ce qui a trait à l'Europe, ainsi qu'à l'aide au tiers monde. Elle n'a pas beaucoup de décisions à prendre, mais elle peut avoir de l'influence sur la politique étrangère. Et il y a toujours des actualités comme la Tchétchénie, le Guatemala, le Mexique, les Droits de l'homme en général. Sur la Tchétchénie, il partage l'opinion du conseiller fédéral Joseph Deiss: "Il y a vraiment des atrocités qui s'y passent, nous avons entendu des experts de la Croix-Rouge internationale et d'autres organisations humanitaires. C'est très difficile de réagir. Si on bloque tout et qu'on ne paie plus rien à la Russie, il y a un risque d'isolement et de rupture du dialogue. Je crois que Joseph Deiss a dit clairement à l'ambassadeur ce que le Conseil fédéral pense sur cette question". Et sur l'Autriche ? "C'est un autre chapitre. Il est clair que Schüssel et Deiss sont des amis PDC. Et à propos de Jörg Haider, ils se distancent peut-être de certaines de ses déclarations mais se disent sinon que tout est correct, que c'est la démocratie. On veut éviter d'en faire un argument contre l'Europe, à savoir que l'Europe se permet de faire des pressions sur de petits pays qui osent élire un gouvernement qui ne plaît pas aux autres, mais pas sur un grand pays comme la France, ce qui n'est d'ailleurs pas tout à fait faux".

**"Si ta soeur marie un criminel de guerre..."** Mais comme il l'a dit à Arena, Erwin Jutzet estime qu'il ne faut pas avoir de rapports avec Haider. Il a utilisé l'image suivante: "Si ta soeur veut marier un criminel de guerre, tu ne peux pas l'empêcher, mais tu peux lui faire savoir qu'on ne viendra pas dans sa maison, et qu'on ne l'invitera jamais. C'est dans ce sens qu'il y a un avertissement." Mais il est clair qu'en Italie, MM. Fini et Berlusconi sont aussi des fascistes, et on en parle moins. Et en France, Le Pen n'est pas au gouvernement, mais certaines villes ont été gouvernées par l'extrême droite." Erwin Jutzet siège également

dans la délégation pour l'AELE, l'Association européenne de libre échange, qui ne regroupe plus que le Liechtenstein, la Norvège, l'Islande et la Suisse. "C'est un peu ridicule, à première vue, mais il y a quand même certaines choses qu'on peut obtenir par le biais de l'AELE, par exemple des contrats avec la Palestine ou d'autres pays que la Suisse pourrait difficilement réaliser en étant seule." Au Conseil national depuis cinq ans, quelle évolution a-t-il constaté? "Un glissement à droite s'est produit depuis les dernières élections. On sent que les radicaux et le PDC ont peur du courant blochérien à Lucerne, Schwyz, etc. Comme on leur reproche d'être socialistes, pour plaire aux électeurs, ils leur disent qu'ils ont voté comme Blocher. Ils durcissent le ton et votent plutôt à droite." Et le phénomène Blocher? "Il a un discours contre les requérants d'asile, contre les abus dans le social, sur des questions qui, c'est clair, préoccupent beaucoup les petites gens. Mais à mon avis, ces problèmes n'intéressent pas Blocher. Il s'est entouré de gens doués dans la publicité, et sait comment être populaire. Il reprend les sujets populaires pour dégoïser ce qu'il fait vraiment", estime M. Jutzet. Et que fait donc vraiment M. Blocher? "Du share Solder value", du capital. Il a commencé avec moins d'un million, et aujourd'hui il est milliardaire. Cet argent, il l'a pris dans la poche des petits. Il a diminué les salaires et en même temps fait augmenter la valeur de ses actions. Pour déguiser ce qu'il fait, il flatte les "vrais Suisses" et dit qu'il y a des problèmes dus aux étrangers. Les gens ont de la peine à voir cela."

**Une motion pour les cantons plurilingues.** Le Conseil fédéral vient d'accepter la motion qu'Erwin Jutzet a déposée, demandant que la Confédération soutienne les cantons bilingues ou trilingues. Elle doit encore être soumise au parlement. C'est important non seulement sur le point financier, mais aussi dans la perspective d'échanges d'idées, de programmes d'échanges d'écoliers, etc.", dit M. Jutzet qui explique que le multilinguisme coûte, notamment par ses traductions: "A Fribourg, chaque loi, ordonnance ou directive doit être traduite. Ce sont des frais que des cantons comme Genève ou Zurich n'ont pas. Je pense qu'une solidarité confédérale peut soutenir ces cantons." En tant que député fribourgeois, Erwin Jutzet avait déjà, en 1982, déposé une motion pour demander l'égalité des langues allemande et française dans le canton, tout en demandant le respect du principe de territorialité. "J'ai toujours été favorable au principe de territorialité, dans sa version du Tribunal fédéral, c'est-à-dire qu'une commune peut être considérée comme unilingue, bilingue ou plurilingue". A l'époque, le député avait demandé une loi d'application pour ce principe constitutionnel. Aujourd'hui, il ne demande plus une loi: "Je pense qu'il faut chercher une solution en fonction du problème à régler. Ça peut être différent pour le guichet communal, pour l'école ou pour la justice. Je vois mal, par exemple, qu'un conducteur singinois pris de boisson dans sa voiture à Marly soit jugé en français, avec un traducteur comme on le fait pour un Kosovar. Et vice versa pour le francophone qui commet un délit à Giffers."

**Dans les GFM.** Erwin Jutzet a été appelé par le Conseil d'Etat fribourgeois à siéger dans le conseil d'administration de la compagnie de transports GFM. "Je n'ai pas cherché ce mandat. Je pense que j'ai été choisi parce que je fais le pont entre Fribourg et Berne, et le conseiller fédéral Moritz Leuenberger, et que j'ai l'image d'un juriste qui n'est pas corrompible. Dans le passé, il y avait quand même des problèmes de récusation ou de décisions prises en petit groupe. J'essaie de voir que tout se passe conformément aux statuts et à la loi, ce qui est déjà pas mal".



*Propos recueillis par David Rossier et Jean-Marc Angéloz*

05.05.2000